



RAPPORT MORAL DU PRESIDENT Jean-Jacques GOUGUET

Année 2002

Mon propos sera bref, l'essentiel de mes appréciations sur l'activité de SRL ayant été exprimé dans mon éditorial du n°2 des Cahiers de SRL que vous avez tous dû recevoir. Il apparaît que SRL est à un tournant de son histoire :

- d'un côté nous fêtons nos vingt ans.
- de l'autre nous nous restructurons complètement pour préparer l'avenir.

1 – Je ne reviendrai pas sur l'action passée de SRL vis-à-vis des problèmes environnementaux qui ont évolué dans leur nature depuis vingt ans.

Dans un premier temps, notre action a été efficace pour sensibiliser les industriels, les pouvoirs publics, les citoyens aux atteintes à l'environnement (pollutions industrielles et agricoles, micro centrales, barrages...). Parfois, cela a pris la forme de condamnations dont nous avons toujours eu des difficultés à imposer la publicité à des fins de pédagogie de l'exemple (de la peine).

A une date plus récente, les problèmes que nous rencontrons concernent pour l'essentiel les élevages industriels, les friches minières d'uranium et les étangs. Il nous apparaît de plus en plus que face à la multiplication des affaires, il ne nous sera plus possible d'engager systématiquement du contentieux et que nous risquons de nous faire déborder. A l'inverse, il nous semble urgent d'impulser une stratégie visant à amener ces dossiers sur la place publique à des fins de débat démocratique. C'est donc une vision plus politique de gestion concertée de ces problèmes environnementaux qui nécessitera au moins trois conditions :

- le lancement de tables rondes avec tous les acteurs concernés. Nous y travaillons pour les élevages industriels mais la mobilisation de certains acteurs est parfois difficile, tous ces dossiers étant particulièrement sensibles et nous sommes de plus en période électorale. Il faudra certainement continuer avec le dossier des friches et celui des étangs, ce qui promet du sport !.
- le choix d'un instrument de négociation concertée (du style conférence de citoyens) mais également d'une méthode de calcul pour comparer les variantes proposées (par exemple agriculture extensive contre agriculture intensive). On pourra faire appel à l'expertise d'H.Gilliard qui maîtrise maintenant parfaitement ce type d'instrument d'aide à la décision.
- la disponibilité en informations relatives à l'état de l'environnement. Je tiens à nouveau à féliciter notre groupe de travail qui élabore une base de données indispensable à notre action. Je l'invite bien-sûr à continuer ses travaux en fonction des besoins en information sur l'eau découlant des débats lancés.

2 – De façon générale, on comprend bien que l'action de SRL se professionnalise, ce qui s'est traduit par notre restructuration autour de :

- l'embauche d'Antoine comme permanent sur un poste d'emploi jeune
- des nouveaux locaux opérationnels.

Depuis lors, la nature des activités de SRL s'est considérablement diversifiée. Je retiendrai :

- les activités de recherche qui ont nécessité en particulier l'embauche en CDD d'une juriste supplémentaire.
- les activités d'enseignements, y compris à l'Université
- les activités de vulgarisation. Arrivent à SRL des étudiants en stage pour concevoir des produits de vulgarisation du Droit (un étudiant en DEA Droit de l'environnement et de l'urbanisme vient concevoir un guide de Droit de l'urbanisme à l'intention des adhérents d'associations ; une étudiante de Magistère Droit de l'environnement élaborera un guide juridique sur les étangs). Mon objectif est de continuer à ouvrir SRL à des étudiants pour leur faire profiter d'un vrai contact avec le terrain.
- les activités de communication. Notre revue je crois s'améliore dans sa forme et reste solide dans son contenu. Il serait néanmoins souhaitable, au delà des experts, que tout le monde s'approprie cet instrument pour faire circuler l'information. Peut-être faudrait-il de nouvelles rubriques du genre courrier des lecteurs, nouvelles des correspondants dans les départements, brèves...qui seraient moins austères que des réflexions trop sérieuses sur l'environnement.
- les activités de représentation. SRL est présente dans de multiples instances officielles, l'une des prochaines étant éventuellement la Commission Locale de l'Eau dans le cadre du SAGE Vienne.

En conclusion, toutes ces remarques signifient que nous devons maintenant nous interroger sur notre vitesse de croissance. Le travail de notre permanent nous fait changer de dimension et nous inscrit dans un certain nombre de réseaux. La question qui se pose est donc de savoir si nous devons envisager une embauche supplémentaire, à quelle échéance, pour quoi faire ?....

Nous sommes très loin des conclusions relativement désabusées de certains de mes rapports d'Assemblée Générale. L'avenir de SRL m'apparaît aujourd'hui au contraire particulièrement serein. Merci à tous pour cette réussite.

Jean-Jacques GOUGUET.